

REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF RALLYES

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes FFSA.

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement : dès l'obtention du permis d'organisation de la LRSA Bretagne Pays de La Loire

Ouverture des engagements : Lundi 20 Février 2023

Clôture des engagements : Lundi 3 Avril 2023

Parution du carnet d'itinéraire : Samedi 15 Avril, à 8h, salle St Louis, rue du moulin des Cinq, Beaulieu/Layon

Dates et heures des reconnaissances : Samedi 15 Avril 2023 de 8h00 à 15h00

Vérifications administratives : Samedi 15 Avril 2023 de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 14h15

Vérifications techniques : Samedi 15 Avril 2023 de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 14h45

Heure de mise en place du parc de départ : à l'issue des vérifications administratives et techniques

1^{ère} réunion des Commissaires Sportifs : Samedi 15 Avril 2023 à 11h00 au PC Course de Beaulieu/Layon

Briefing aux équipages des véhicules d'encadrements : Samedi 15 Avril 2023 à 15H00 au PC Course

Publication des équipages admis au départ : Samedi 15 Avril 2023 à 15H30

Départ de la première étape : Samedi 15 Avril 2023 à 16h22 à Beaulieu sur Layon

Arrivée de la première étape (1^{er} voiture) : Samedi 15 Avril 2023 à 23h30 au plus tard à Beaulieu/Layon

Publication des résultats de la première étape : Dimanche 16 Avril 2023 à 7h00

Départ de la 2nd étape : Dimanche 16 Avril 2023 à 8h07 à Beaulieu sur Layon

Arrivée de la 2nd étape (1^{er} voiture) : Dimanche 16 Avril 2023 à 17h30 au plus tard à Beaulieu/Layon

Vérification finale : Dimanche 16 Avril 2023 à Beaulieu sur Layon

Publication des résultats du rallye : Dimanche 16 Avril 2023 ; 30min après l'arrivée de la dernière voiture

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile AS-ACO Plantagenêt organise le 15 et 16 avril 2023 le 31eme Rallye Régional des Coteaux du Layon en qualité d'organisateur administratif avec le concours de l'Écurie Plantagenêt en qualité d'organisateur technique.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue Régionale du Sport Automobile Bretagne Pays de La Loire le 17 janvier 2023 sous le visa numéro R5.

Comité d'Organisation

Président du Comité d'Organisation : Gilles MERLIOT

Membres : Tous les membres de l'Écurie Plantagenêt

Secrétariat du Rallye, Adresse : 176 route principale, 44370 Montrelais

Téléphone : 07 84 08 13 52

Mail : ecurie.plantagenet@gmail.com

Site internet : www.rallye-des-coteaux-du-layon.com

Permanence du Rallye :

- Jusqu'au 15 avril 2023 : au secrétariat du Rallye
- Durant le Rallye : au PC Course situé au gîte d'étape de Beaulieu s/Layon

Organisateur technique

Ecurie Plantagenêt – 49750 Beaulieu sur Layon

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générales édictées par la FFSA

1.1P. OFFICIELS

Président du Collège des Commissaires Sportifs	M. JOUBERT Dominique	Licence n°14860
Commissaires Sportifs (au nombre de 2)	Mme. CONDEMINÉ Cathy	Licence n°56617
	M. COULON Thierry	Licence n°4777
Directeur de Course PC	M. LORRE Joseph	Licence n°10395
Directeurs de Course adjoint PC	M. PAGE Jean Luc	Licence n°4727
Directeurs de Course Adjoints délégués aux ES	M. MERLIOT Gilles	Licence n°10396
	M. COUSIN Guillaume	Licence n°206258
Commissaire Technique responsable	M. PHELIPEAU Jean-Luc	Licence n°9060
Commissaires Techniques adjoints	M. GOURDON Luc	Licence n°163936
	M. PICARD Nicolas	Licence n°227955
	M. TIPHAINE Romain	Licence n°155300
Médecin chef	Mme. LESTOQUOY Charlotte	
Chargés des relations avec les concurrents	M. HARDOU Jean-Jacques	Licence n°213720
	M. ISOREZ Michel	Licence n°213608
Chargé des relations avec la presse	Mme. GUION Maryse	Licence n°12140
	M. CHARON Patrick	Licence n°42548
Chronométrateurs	M. TISSERAND Jean-Louis	Licence n°181287
	M. LAMBERT Olivier	Licence n°234937
	M. MONFORT Stéphane	Licence n°38611
Responsable des classements	Mme. GAUDET Ghislaine	

1.2P. ELIGIBILITE

Le Rallye Régional des Coteaux du Layon compte pour la Coupe de France des Rallyes 2023 coefficient 2, pour le Championnat A.C.O. des Rallyes, pour le Challenge Rallye de la Ligue Bretagne – Pays de la Loire 2023 et pour le Challenge AS-ACO PLANTAGENET 2023.

1.3P. VERIFICATIONS

Les concurrents recevront une convocation par mail avec horaire de passage aux vérifications administratives. Une fois ces vérifications faites, ils auront 30 minutes pour présenter leur voiture aux vérifications techniques. Les vérifications administratives auront lieu le samedi 15 avril 2023 à partir de 8H30, salle Saint Louis, 14 Rue du Moulin des Cinq, Beaulieu s/Layon. Les vérifications techniques auront lieu le samedi 15 avril 2023 à partir de 9h00, rue de Bel air, en face du garage AD à Beaulieu s/ Layon. A l'issue des vérifications techniques, les voitures seront placées en Parc Fermé de départ. Les vérifications finales seront effectuées au Parc Fermé d'arrivée à Beaulieu s/ Layon. En cas de réclamation, le démontage se fera au Garage de la Promenade à Beaulieu s/ Layon. Prix horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 31^{ème} Rallye des Coteaux du Layon doit envoyer sa demande d'engagement dûment complétée, avant le Lundi 3 Avril 2023 minuit, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse indiquée sur la feuille d'engagement.

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 110 voitures maximum.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 250€
- sans la publicité facultative des organisateurs : 500 € (x 2)

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement. Une demande incomplète sera placée sur liste d'attente.

3.2.7.1P BRIEFING AUX CONCURRENTS ET AUX EQUIPAGES DES VEHICULES D'ENCADREMENT

Un briefing écrit sera distribué aux équipages lors de leur passage aux vérifications administratives.

Un briefing oral sera organisé pour les équipages des véhicules d'encadrement (TRICOLE, PROMOTION, INFO, 000, 00, 0, DAMIER) le samedi 15 avril 2023 à 15h00 au PC Course de l'épreuve.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

4.3P. ASSISTANCE

L'assistance ne sera autorisée que sur le parc d'assistance à Beaulieu sur Layon

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

5.2P PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

6.1P. DESCRIPTION

Le 31^{ème} Rallye des Coteaux du Layon représente un parcours de 166,15 km.

Il est divisé en 2 étapes et 7 sections, pour une longueur totale de 39.2km

Les épreuves spéciales sont :

- Le 15/04/2023 ES 1, 2, 3 : «La Grollerie» - 6,8 km x 3
- Le 16/04/2023 ES 4, 5, 6, 7 : «Vallet » - 4,7 km x 4

L'itinéraire et les horaires figurent dans l'annexe "itinéraire" (Roadbook).

Le tableau d'affichage officiel est situé à la sortie du parc de regroupement, au podium «Ville d'Angers».

6.2P. RECONNAISSANCES

6.2.1P. Les reconnaissances auront lieu le samedi 15 avril 2023 de 8h00 à 15h00.

6.2.2P Les concurrents et équipages auront l'obligation de respecter au cours des reconnaissances le Code de la Route (notamment la vitesse et le bruit), les prescriptions et interdictions suivantes :

- Le nombre de passages en reconnaissances est limité à trois au maximum
- Tout retour en arrière, tout fractionnement et/ou bouclage des épreuves spéciales est interdit
- Tout accès à une Épreuve Spéciale devra obligatoirement se faire par son départ

6.2.3P Des contrôles seront mis en place par l'Organisateur. Les équipages constatés en infraction par les autorités publiques et/ou l'Organisateur feront l'objet de pénalités conformément au Règlement Standard des Rallyes 2023 (pénalité en temps, amende, départ refusé, disqualification, sanctions FFSA...)

6.5P PARC PLATEAUX OBLIGATOIRE

Après déchargement de son véhicule de compétition, chaque concurrent a l'obligation de stationner son plateau dans le parc spécifié par l'organisateur : Carrière TPPL, Lieu-dit La Promenade, Beaulieu sur Layon. Une pénalité de 200 € sera appliquée par infraction constatée.

6.6P PARC ASSISTANCE

L'organisation ne met pas à disposition de courant électrique sur le parc d'assistance. Les concurrents doivent prévoir leur groupe électrogène.

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPEL

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

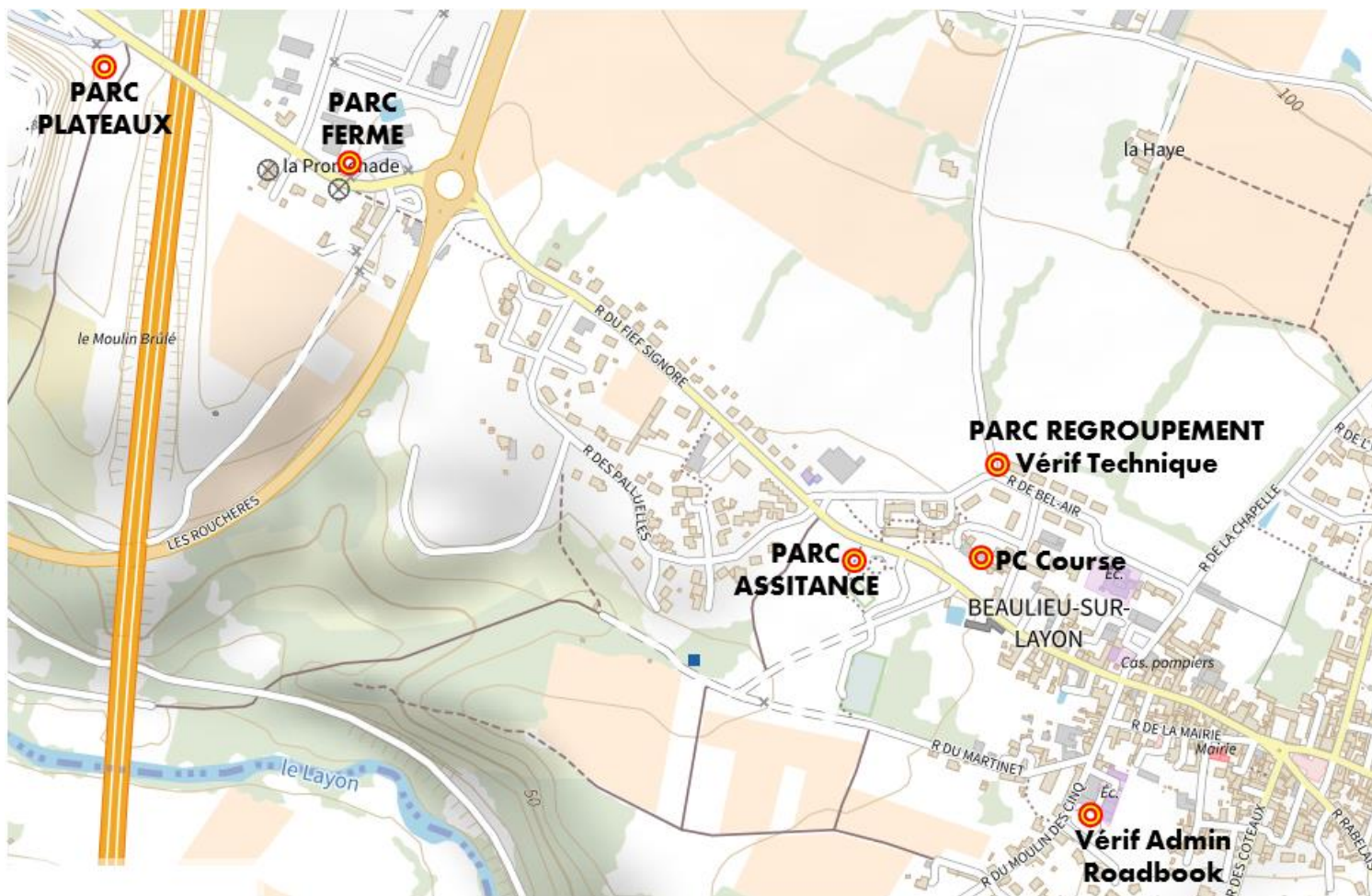
ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

Il n'y aura pas de remise de prix financière.

Chaque équipage autorisé à prendre le départ recevra un cadeau et une distribution de trophée sera effectuée à la fin du rallye.

Plan de Situation des infrastructures à Beaulieu sur Layon



Horaires détaillées

HORAIRE DETAILLEES PREMIERE ETAPE							
ITINERAIRE		KILOMETRAGE			HORAIRE		
Pointage	Situation	ES	CH/CH	Total	Temps	Voiture 1	Voiture 90
Samedi 15 Avril 2023 - 1ère étape		Section 1 - "LA GROLLERIE"					
CH0B	Sortie de Parc fermé / Entrée Assistance		0,65	0,65		16:22	17:52
CH0C	Sortie Parc assistance		0,35	1	0:20	16:42	18:12
CH1	St Lambert - Pointage départ ES1		6,7	7,7	0:15	16:57	18:27
Départ	ES1 LA GROLLERIE			7,7	0:03	17:00	18:30
Arrivée	Doua	6,8		14,5			
Pointage	Point Stop Le Bas Bignon		0,4	14,9			
CH1A	Entrée Parc Regroupement n°1		11,4	26,3	0:38	17:38	19:08
		Section 2 - "LA GROLLERIE"					
CH1B	Sortie de Parc regroup. / Entrée Assistance		0,15	0,15	0:59	18:37	20:07
CH1C	Sortie Parc assistance		0,35	0,5	0:35	19:12	20:42
CH2	St Lambert - Pointage départ ES2		6,7	7,2	0:15	19:27	20:57
Départ	ES2 LA GROLLERIE			7,2	0:03	19:30	21:00
Arrivée	Doua	6,8		14			
Pointage	Point Stop Le Bas Bignon		0,4	14,4			
CH2A	Entrée Parc Regroupement n°2		11,4	25,8	0:38	20:08	21:38
		Section 3 - "LA GROLLERIE"					
CH2B	Sortie de Parc regroup. / Entrée Assistance		0,15	0,15	0:59	21:07	22:37
CH2C	Sortie Parc assistance		0,35	0,5	0:35	21:42	23:12
CH3	St Lambert - Pointage départ ES3		6,7	7,2	0:15	21:57	23:27
Départ	ES3 LA GROLLERIE			7,2	0:03	22:00	23:30
Arrivée	Doua	6,8		14			
Pointage	Point Stop Le Bas Bignon		0,4	14,4			
CH3A	Entrée parc fermé de fin d'étape	20,4	10,95	25,35	0:38	22:38	0:08

HORAIRES DETAILLEES DE LA SECONDE ETAPE							
ITINERAIRE		KILOMETRAGE			HORAIRE		
Pointage	Situation	ES	CH/CH	Total	Temps	Voiture 1	Voiture 70
Dimanche 16 Avril 2023 - 2ème étape		Section 4 - "VALLET"					
CH3B	Sortie de Parc fermé / Entrée Assistance		0,65	0,65		8:07	9:17
CH3C	Sortie Parc assistance		0,35	1	0:35	8:42	9:52
CH4	Faye d'Anjou - Pointage départ ES4		6,75	7,75	0:15	8:57	10:07
Départ	ES4 VALLET			7,75	0:03	9:00	10:10
Arrivée	Le Plessis	4,7		12,45			
Pointage	Point Stop Le Plessis		0,4	12,85			
CH4A	Entrée Parc Regroupement n°3		9,7	22,55	0:25	9:25	10:35
		Section 5 - "VALLET"					
CH4B	Sortie de Parc regroup. / Entrée Assistance		0,15	0,15	0:52	10:17	11:27
CH4C	Sortie Parc assistance		0,35	0,5	0:25	10:42	11:52
CH5	Faye d'Anjou - Pointage départ ES5		6,75	7,25	0:15	10:57	12:07
Départ	ES5 VALLET			7,25	0:03	11:00	12:10
Arrivée	Le Plessis	4,7		11,95			
Pointage	Point Stop Le Plessis		0,4	12,35			
CH5A	Entrée Parc Regroupement n°4		9,7	22,05	0:25	11:25	12:35
		Section 6 - "VALLET"					
CH5B	Sortie de Parc regroup. / Entrée Assistance		0,15	0,15	1:22	12:47	13:57
CH5C	Sortie Parc assistance		0,35	0,5	0:25	13:12	14:22
CH6	Faye d'Anjou - Pointage départ ES6		6,75	7,25	0:15	13:27	14:37
Départ	ES6 VALLET			7,25	0:03	13:30	14:40
Arrivée	Le Plessis	4,7		11,95			
Pointage	Point Stop Le Plessis		0,4	12,35			
CH6A	Entrée Parc Regroupement n°5		9,7	22,05	0:25	13:55	15:05
		Section 7 - "VALLET"					
CH6B	Sortie de Parc regroup. / Entrée Assistance		0,15	0,15	0:52	14:47	15:57
CH6C	Sortie Parc assistance		0,35	0,5	0:25	15:12	16:22
CH7	Faye d'Anjou - Pointage départ ES7		6,75	7,25	0:15	15:27	16:37
Départ	ES7 VALLET			7,25	0:03	15:30	16:40
Arrivée	Le Plessis	4,7		11,95			
Pointage	Point Stop Le Plessis		0,4	12,35			
CH7A	Entrée Parc Fermé Final	14,1	9,7	22,05	0:25	15:55	17:05